



EXTRAIT N°65/2026 DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 16 JUILLET 2026

Date de la
convocation :
Le 08 juillet 2026

Nombre de
conseillers
municipaux
En exercice 33

En début de séance :

Présents 22
Procurations 8
Absents 3
Excusés 0

En cours de Séance :

Présents 22
Procurations 8
Absents 3
Excusés 0

L'an deux mil vingt-six, le seize du mois de juillet, le Conseil Municipal convoqué en session extraordinaire s'est réuni dans la salle des délibérations de la mairie de Saint-Joseph sur convocation, sous la présidence du maire, M. MONPLAISIR Yan.

PRESENTS :

Adjoints : Mme MIEVILLY Eliane, M. CRETINOIR Joël, Mme CATHERINE Marie-Lyne, Mme DUBO Corinne, M. CACLIN Laurent, Mme CAVALIER-DOURE Sandrine, M. ROSELET Jean-Christophe,

Conseillers municipaux : Mme LAMIN Marie-Josée, Mme LEGIEL Eliane, Mme MARLIACY Danielle, M. ARETO Joseph, M ADELAIDE Michel, M. CIDOLIT Bertrand, M. MELINARD Quincy, Mme PARFAIT Maëllie, M. LARAIRIE Ruddy, Mme Stéphanie BATIZA, Mme JEANNE-ROSE Laurence, M. GIBOYAU Jean-Claude, M. HERELLE Tedy, Mme XAVIER Oriane.

ABSENTS EXCUSES : M. ADELE Claude, (procuration à Mme MIEVILLY Eliane), M. NAPOLY Raymond (procuration à M ADELAIDE Michel), Mme MENCE Marielle, (procuration à Mme MARLIACY Danielle), Mme DUCADOS Anne-Caroline, (procuration à M. CACLIN Laurent), Mme CARDOU Josiane, (procuration à Mme LAMIN Marie-Josée), M. ADELE Lionel, (procuration à Mme DUBO Corinne), M. SAINT-HONORE Laurent(procuration à Mme JEANNE-ROSE Laurence), Mme LAMARTINIERE Nadine, (procuration à Mme JEANNE-ROSE Laurence),

ABSENTS NON-EXCUSES : M. THELESTE Johan, Mme COSTIER Luciane, M. PALIX Pierre

ASSISTANTS M. Pascal QUIONQUION (DGS), Mme Rose-Aimée DOUARVILLE-BLAISE (Assistante DGS), M. Steeve SAINT-ELIE (DGSA2), Mme Elona KRISTO (DST), Mme Rachel VALLERAY (DRH), M. Victor VALAYE (DIRFIN), Mme Audray LORDINOT (DSCVA)

Le quorum étant atteint, le président déclare la séance ouverte à seize heures et cinquante-cinq minutes et procède à la désignation du secrétaire de séance, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Mme CATHERINE Marie-Lyne pressentie, déclare accepter la fonction de secrétaire de séance qui lui est proposée.

Accusé de réception en préfecture
972-219722246-20260716-65-2026-DE
Date de télétransmission : 28/07/2026
Date de réception préfecture : 28/07/2026

Accusé de réception en préfecture
972-219722246-20260716-65-2026-DE
Date de télétransmission : 28/07/2026
Date de réception préfecture : 28/07/2026

ACQUISITION ET INSTALLATION D'AGRES SPORTIFS : PARCOURS SANTE

Le maire expose :

Dans le cadre de sa politique volontariste en faveur du sport pour tous, de la santé et du bien-être, la Ville de Saint-Joseph souhaite procéder à l'aménagement d'un parcours santé.

Ce projet répond à plusieurs enjeux majeurs :

- Favoriser la pratique régulière d'une activité physique accessible à tous en plein air
- Participer à la prévention des risques liés à la sédentarité
- Renforcer le lien social et intergénérationnel
- Offrir un espace libre d'accès, convivial et inclusif
- Valoriser un site stratégique à proximité des équipements sportifs et du bassin scolaire.

Ce parcours permettra ainsi une utilisation variée : sport individuel, activités collectives, détente et accompagnement pédagogique.

Le projet consiste en la fourniture et l'installation d'agres sportifs et d'équipements annexes, comprenant notamment des modules de fitness et parcours santé, agrès ludiques et fitness, espaces d'étirement, signalétique et panneaux d'informations et des aménagements complémentaires.

Ces équipements permettront de constituer un parcours structuré, sécurisé et durable, adapté à tous les publics.

Sur la base du plan prévisionnel établi, le coût de l'opération est le suivant :

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL en € (HT)				
Intitulés	Dépenses	Financeurs	Recettes	Taux
Signalétique et Mobiliers	2 000,00 €	DRAJES – ANS - Plan de Développement Équipements sportifs 2026	70 199.67 €	70 %
Fourniture d'équipement ludico-sportifs	64 056,01 €			
Livraison et installation	34 229,24 €			
		VILLE - Autofinancement	30 085,58 €	30 %
TOTAL	100 285,25€	TOTAL	100 285,25 €	100%

Accusé de réception en préfecture
972-219722246-20260716-65-2026-DE
Date de télétransmission : 28/07/2026
Date de réception préfecture : 28/07/2026

Ce projet s'inscrit dans le cadre du CRTE (Contrat de Réussite de la Transition Écologique).

.....
Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

D'ARRETER le plan de financement prévisionnel présenté ci-dessus

D'AUTORISER le Maire à solliciter les subventions auprès de la DRAJES/ANS

D'AUTORISER le Maire à signer tout document afférent à cette opération.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Fait à Saint-Joseph, le 16 juillet 2026

Certifié exécutoire compte
tenu de la transmission
en préfecture



Le Maire

Yan MONPLAISIR

Accusé de réception en préfecture
972-219722246-20260716-65-2026-DE
Date de télétransmission : 28/07/2026
Date de réception préfecture : 28/07/2026